

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 8</i>
--	---	--

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 95
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-3.3 :

Désignation de trois représentants titulaires et de trois représentants suppléants supplémentaires au Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

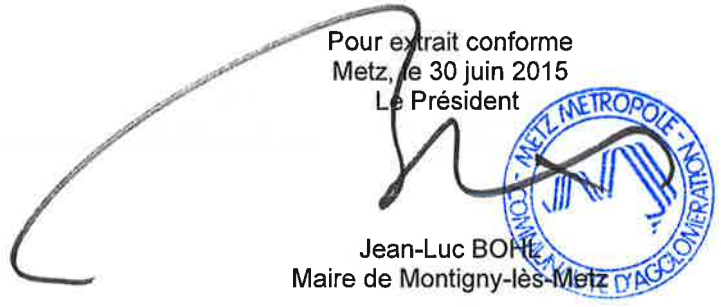
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
CONSIDERANT que suite à la modification des statuts du Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM, Metz Métropole est appelée à désigner trois représentants titulaires et trois représentants suppléants supplémentaires au Syndicat,

DECIDE de désigner, pour représenter Metz Métropole au Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM :

- en qualité de représentants titulaires :
 - Madame Arlette MATHIAS
 - Madame Marilynne WEBERT
 - Madame Patricia SALLUSTI

- en qualité de représentants suppléants :
 - Madame Odile JACOB-VARLET
 - Monsieur Walter KURTZMANN
 - Monsieur Michel BEGUINOT
 - Madame Selima SAADI
 - Madame Danielle BORI
 - Monsieur Frédéric NAVROT


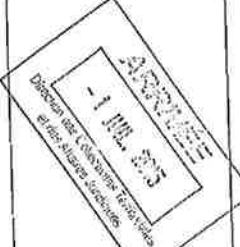
Pour extrait conforme
Metz, le 30 juin 2015
Le Président



Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz



BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus – PREFECTURE DE LA MOSELLE – 9 place de la Préfecture – BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1		
Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		Contrôle de légalité
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	 DMz - AR
Point 2 – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
Point 3 – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
Point 4 – Comptes de Gestion 2014 :	4	
. nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	
. Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
. Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
. Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	1	
Point 5 – Comptes Administratifs :	2	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
Point 6 – Affectation des résultats 2014.	6	
Point 7 – Décision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
Point 8 – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
Point 9 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 30 juin 2015
Le Président

Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz